



chanetpeintures
SOLUTIONS INDUSTRIELLES

Ensemble pour vous satisfaire

DES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES IMPORTANTS



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Depuis plus d'un an maintenant, certains mots reviennent constamment pour parler de nos matières premières : pénurie, augmentation, cas de force majeure, rupture de stock...

Nos services ont su déployer et trouver des solutions pour vous satisfaire au mieux afin de maintenir nos livraisons.

Le début de l'année 2022 a malheureusement l'air de suivre la même tendance que l'année passée mais comme en 2021 nous sommes mobilisés pour maintenir notre réactivité.

Deux changements notables de classification et d'étiquetage des mélanges ont été notifiés en 2021 et début 2022, ceux-ci concernent le dioxyde de Titane et l'agent antipeau Méthylethylcetoxime MECO.

- 1 Conformément à l'application de la 14^e ATP du règlement n°1272/2008 du CLP concernant le titane et aux recommandations de notre syndicat de fabricants de peintures la FIPEC nous appliquons l'étiquetage EUH 211 « Attention ! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards. »

La substance dioxyde de titane se retrouve donc dans le paragraphe 3 de la FDS de la peinture avec la note réglementaire [10] : la classification en tant que cancérigène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges **sous forme de poudre** contenant 1% ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique $\leq 10\mu\text{m}$.

- 2 Conformément à l'application de la 15^e ATP du règlement n°1272/2008 du CLP, la proposition de classement de la Méthylethylcetoxime [2-butanone-oxime] en cancérigène catégorie 1B a été adoptée.

La MECO est dorénavant étiquetable H350 « Peut provoquer le cancer ». Nous avons mis en place la mise à jour des FDS des peintures concernées. Des solutions de remplacement peuvent être proposées pour une grande majorité des peintures, votre contact commercial ou technique est à votre écoute pour toute demande dans ce sens.



**SOYEZ CERTAINS QUE NOUS SUIVONS EN PERMANENCE
TOUTES LES NOUVELLES OBLIGATIONS RELATIVES À REACH &
CLP ET QUE NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR ASSURER
LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE DE NOS PRODUITS.**



chanetpeintures
SOLUTIONS INDUSTRIELLES

RETOUR EN IMAGES SUR LA VIE DU GROUPE DEPUIS 1 AN



LE CHIFFRE

19 947

lignes
de commandes

ont été saisies en 2021

CHANET 54 • LONGUYON

Création de locaux sociaux
et administratifs

Toujours dans un objectif d'améliorer la qualité de vie au travail nous avons investi pour créer des locaux sociaux et administratifs.



Une toute
nouvelle plateforme
logistique

Notre site de Trémery (Chanet 57) est opérationnel depuis 6 mois. Nous avons installé une nouvelle machine à teinter permettant d'offrir à nos clients une palette de choix toujours plus large.



Des travaux d'agrandissement
à Longuyon

Sur le site de Longuyon (Chanet 54), nous avons finalisé nos travaux d'agrandissement qui nous ont permis d'accroître notre surface de stockage.



CHANET 37 • MONTLOUIS SUR LOIRE

Des travaux réalisés pour
préserver l'environnement

Nous avons investi 150 000 € pour réaliser des travaux nous permettant d'améliorer notre impact environnemental. Le groupe continue à mettre en place des actions dans le cadre de son label Eco-Impact.



RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET :

www.chanet-peintures.com

SITE DE MONTLOUIS-SUR-LOIRE
4 rue Auguste et Louis Lumière
37270 Montlouis-sur-Loire
02 47 45 05 84

SITE DE LONGUYON
Rue Ardant du Picq
54260 Longuyon
02 47 45 05 84

SITE DE TRÉMERY
Rue Sébastien Vauban
57300 Trémery
02 47 45 05 84



contact@gc-coatings.com